



Février 2015

Maslacq



Maslacq Infos



Liberté,
Égalité,
Fraternité

Des vœux
républicains

Conseil Municipal

- Cantine scolaire
- Emplois périscolaires
- Aire de jeux
- Réparation centre technique
- Peinture stade
- Changement de serveur
- Marché de l'électricité
- Illuminations de Noël
- Convention santé travail

Arrêt sur images

- ESP récompensée
- AG Pédegat
- Noël (CCAS+maison Minvielle)
- AG Amassade
- AG Randonneurs
- Maria Rodrigo à l'honneur
- Expo 14/18
- Cuisine passion (Lendresse)
- Orthez : 7 000 manifestants

Ça nous concerne

- Une borne internet à la Poste
- Premier radar pédagogique
- Une haie chemin de la tour
- Rénovation d'un abribus (sur la D9)
- Pelouse sur l'ancien boulo-drome
- CCLO : Contre un nouvel élargissement
- Vœux de MM. CASSIAU et HABIB
- Disponibilité des salles sur Internet
- Vœux du Maire

Sommaire

Page Titres

Décisions du Conseil

- 3 Cantine scolaire
- 4 Emplois rythmes scolaires
Adhésion santé travail
Marché de l'électricité
- 5 Devis
SAUR— Aire de jeux— Guirlandes de Noël
Réparation au centre technique
- 6 Devis
Peinture stade— Serveur Mairie
- 7 Assainissement collectif
Lettre et mail d'administrés

Dossier :

- 8 Votre Agence Postale

Arrêt sur images

- 10 Repas de la chasse
Décès de Maxime LEMORVAN
Erasmus + au CES
- 11 Expo 14/18
- 12 AG Pè de Gat—ESP récompensée
Illuminations—Cuisine passion
- 13 AG Amassade et Randonneurs
- 14 Les Noël du CCAS
- 15 Vide grenier APE— Nous sommes Charlie
Maria RODRIGO

Ça nous concerne

- 16 Une borne internet à la Poste
Pelouse au Centre— Abribus sur la D9
- 17 Controverse élargissement CCLLO
- 18 Radar pédagogique
Disponibilité des salles sur Internet
Sécurisation accès Mairie
- 19 Vœux du Maire - Haie chemin de la tour
- 20 Vœux de Jacques CASSIAU HAURIE
- 21 Vœux de David HABIB
- 22 Le site Maslacq.fr
- 23 Changements collecte des déchets

Agenda

24 De janvier à septembre 2015

Maslacq Infos

Directeur de la publication :

le Maire de Maslacq

☎ 05 59 67 60 79

📠 05 59 67 31 82

🌐 www.maslacq.fr

✉ mairie@maslacq.fr



Le mot du Maire



Les événements tragiques de ce début d'année 2015 provoquent une multitude de questions sur la solidité des fondements de notre société.

Le souhait du « vivre ensemble » s'invite à tous les débats.

La laïcité revient tout d'un coup sur le devant de la scène. Mais de quelle laïcité parle-t-on ?

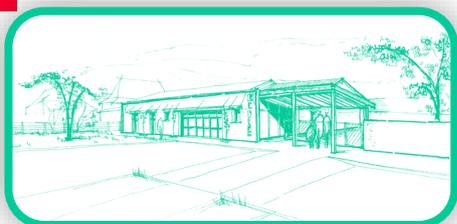
Depuis 1905, trop de personnes ont eu le temps de la déformer, de la falsifier ou tout simplement de l'oublier. L'oubli étant proche du silence, comment cultiver une culture de liberté ou envisager un dialogue respectueux, si la parole n'est pas échangée ? La loi de 1905 nous garantit ce cadre dans lequel nous pouvons faire vivre la diversité, dans l'échange et la tolérance. C'est dans le silence que se meuvent les extrémistes, sachons les désarmer par une parole échangée.

Les débuts d'année sont aussi l'occasion de relancer les activités un peu ralenties après la période des fêtes. La brutale diminution des dotations de l'État à toutes les collectivités ralentit sensiblement le calendrier des réalisations prévues. Pourtant les projets de cantine et de parking de l'école publique, portés par la commune et par la CCLLO, vont démarrer prochainement puisque les marchés sont attribués. L'amélioration de l'alimentation en eau potable se termine sous la maîtrise du Syndicat Gave et Baïse. Les autres projets, sont actuellement soumis à l'examen budgétaire de nos deux collectivités qui définiront les priorités et les échéances de réalisation.

C'est une nouvelle approche de gestion qui s'impose à nos deux collectivités. Une grande réflexion est lancée pour relever le défi de poursuivre le volume de nos équipements sans aggraver la dette de façon trop conséquente et sans alourdir non plus l'effort des ménages. La voie passe par la recherche d'économies. C'est ainsi que dès le premier avril, la collecte du verre se fera par apport individuel dans des containers dont la CCLLO nous communiquera les emplacements. Elle distribuera également à tous les foyers un second bac roulant pour les emballages carton et papier. Cette nouvelle mesure, si elle demande un effort aux usagers, harmonise la collecte sur l'ensemble du territoire et génère une économie à condition que la participation citoyenne s'associe à cette démarche.

Nous entrons peut-être dans une période où la responsabilité et la participation de chacun permettront de trouver les idées et les solutions pour préserver toujours un service d'excellente qualité.

Georges TROUILHET
Maire de Maslacq



Cantine scolaire (séance du 06/11/2014 et 22/01/2015)

Appel à concurrence



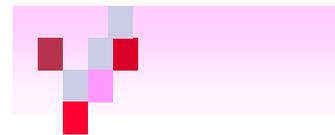
La passation d'un marché public est soumise à des règles de publicité, de mise en concurrence et d'impartialité. L'acheteur public doit se conformer à différents types de procédures, déterminés en fonction du montant, de la nature du marché (travaux, fournitures ou services) et du type d'acheteur public (État, Collectivités Territoriales ou Établissements Publics). En fonction des montants hors taxe engagés pour l'achat public et de l'objet du marché, les procédures à respecter sont différentes.

C'est dans ce cadre que la Municipalité de Maslacq a organisé un appel à concurrence par lots par le canal d'une procédure adaptée; une publicité a été faite dans la presse et sur le site du Conseil Général e-administration.

La Commission d'Appels d'Offres a ouvert les plis en présence de l'architecte et du Receveur Municipal.

Le résultat des consultations a été présenté au Conseil Municipal et soumis au vote le 22 janvier.

| Lot | Nature | Estimation Archi HT | Proposé | | Vote |
|------|---------------------------|---------------------------|--------------|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | | | HT | + option Entreprise | |
| N°1 | Gros œuvre | 37 760,00 € | 35 085,00 € | | Martin Marques Unanimité |
| N°2 | Charpente | 27 000,00 € | 30 073,30 € | | Guïresse Unanimité |
| N°3 | Menuiserie Ext | 18 800,00 € | 13 972,00 € | | Miroiterie du Gave Unanimité |
| N°4 | Menuiserie Int | 3 000,00 € | 4 030,54 € | | Sarthou Joseph Unanimité |
| N°5 | Serrurerie | 4 000,00 € | 4 000,00 € | 8 000,00 € | Relancer Unanimité |
| N°6 | Plâtrerie | 11 600,00 € | 8 594,25 € | | SPB Unanimité |
| N°7 | Plomberie | 7 200,00 € | 3 064,76 € | | SPEM Julien ESCOS souhaite retenir Sanichauffe Le reste du Conseil souhaite respecter la règle du moins disant |
| N°8 | Electricité | 9 950,00 € | 17 867,40 € | 1 253,40 € | NOVELEC Unanimité |
| N°9 | Carrelage | 11 800,00 € | 12 248,41 € | | Bareille Unanimité |
| N°10 | Peinture | 4 342,40 € | 5 537,58 € | | Sarl Naya Unanimité |
| N°11 | Mobilier | 9 278,00 € | 5 323,59 € | | Collectivités service Unanimité |
| N°12 | Extincteur | 300,00 € | 230,40 € | | Grau Incendie Unanimité |
| | TOTAL normal | 145 030,40 € | 140 027,23 € | 9 253,40 € | |
| | TOTAL avec options | 159 030,40 € | 149 280,63 € | | |



Création d'un emploi non permanent pour les rythmes scolaires

(séance du 22/01/2015)



Suite à la défection d'un agent pour l'animation du temps périscolaire, une personne qui assurait l'aide aux devoirs l'a remplacée (avec un statut de vacataire). Elle est maintenant en congé de maternité, il est donc nécessaire de recruter pour une durée déterminée une personne capable d'assumer ce rôle d'animateur. Cette personne d'un âge minimum de 16 ans devra passer une visite médicale et la Mairie devra s'assurer qu'elle bénéficie de ses droits civiques.

Le Conseil Municipal est invité :

- à procéder à cette création d'emploi à temps non complet
- à déterminer le nombre d'heures de cet emploi.
- à autoriser le Maire à signer le contrat.

Vote : Pour-Unanimité

Convention adhésion santé au travail

(Séance du 22/01/2015)

Nous sommes actuellement adhérents à la convention proposée par le CDG 64 pour la prestation médecine préventive. Le Conseil d'Administration du CDG, lors de sa réunion de septembre 2014, a souhaité proposer une nouvelle convention qui prenne en compte l'évolution de la réglementation (avec la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire autour du médecin de prévention).



La nouvelle convention fixe les modalités d'intervention des médecins de prévention et des agents intervenant en prévention des risques professionnels.

La tarification reste inchangée et s'élève à 50.00 € par an et par agent employé par la collectivité au 1^{er} janvier de l'année.

Il est demandé au Conseil :

- de se prononcer sur l'adhésion à cette convention
- en cas d'accord, d'autoriser le Maire à signer ladite convention

Vote : Pour-Unanimité



Marché d'achat d'électricité 2015

(Séance du 22/01/2015)

- La disparition des tarifs réglementés au 1^{er} janvier 2016 pour les sites d'une puissance souscrite supérieure à 36 KVA impose aux collectivités d'anticiper et de s'organiser.
- Comme pour la livraison de gaz, le SDEPA lance une nouvelle consultation avec quatre autres Syndicats de la Région Aquitaine afin de nous faire bénéficier de tarifs préférentiels.

Il est demandé au Conseil

- de se prononcer sur cette adhésion
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents à cet effet.

Vote : Pour-Unanimité



Devis SAUR

(séance du 22/01/2015)

L'opportunité se présente avec les récents travaux de Juscle et Baïse, de rendre indépendants les logements communaux en y installant un comptage pour l'eau potable. Monsieur le Maire propose de doter l'un des appartements de l'école d'un tel compteur.

Un devis de 1003,68 € TTC a été communiqué.

Il est demandé au Conseil :

- de se prononcer sur ce devis.
- d'autoriser le paiement avant vote du budget 2015.



Vote : Pour - Unanimité



Devis jeux école (séance du 22/01/2015)

Lors d'une précédente réunion, le Conseil avait donné un accord de principe pour l'installation d'une aire de jeux à l'école. Nous avons reçu des devis correspondant aux choix de l'Assemblée :

- ✓ Casal Sport : 9 062.50 € HT
- ✓ Clôture Martins Marques : 2 500.00 € HT

Il est demandé au Conseil :

- de se prononcer sur ces devis.
- d'autoriser le paiement avant vote du budget 2015.

Vote : Pour - Unanimité



Devis illuminations Noël

(séance du 22/01/2015)

L'opportunité d'acquérir des illuminations de Noël s'est présentée suite au renouvellement de certains équipements de la ville de Pau. Leur positionnement sera amélioré l'an prochain. Peut être faudra-t-il se poser la question d'un achat complémentaire.

Le montant s'élève à 3 228.00 € TTC.

Il est demandé au Conseil :

- de se prononcer sur ce devis.
- d'autoriser le paiement avant vote du budget 2015.

Vote : Pour - Unanimité

Devis réparations au centre technique (séance du 22/01/2015)

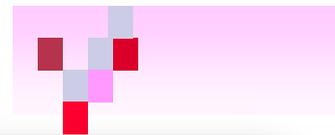
Les montants supportant le portail du centre technique municipal se sont en partie écroulés rendant dangereux le passage des agents et celui des véhicules. Il est nécessaire de procéder à la réparation d'autant que le matériel municipal est de ce fait stocké à l'extérieur donc soumis aux intempéries.

Trois entreprises ont été contactées :

| | |
|------------------------|----------------|
| EURL Equibat montant : | 737.60 € TTC |
| Martins Marques : | 806.00 € TTC |
| Sté Cabé : | 2 875.20 € TTC |

*Vote : Pour l'entreprise Martin Marques
Unanimité*

Le Conseil est invité à choisir l'entreprise qui sera chargée des travaux.



Devis peinture stade

(séance du 22/01/2015)



Le stade nécessiterait certains travaux de rénovation de peinture concernant notamment la main courante (poteaux et barres). Des devis ont été demandés :

- SARL PENE : 4 560.00 € TTC
- Peintures LOISEL : 9 214.10 € TTC
- Ets TUHEIL : 9 415.20 € TTC

Le Conseil est invité à choisir l'entreprise qui sera chargée des travaux.

*Vote : Pour la Sté Pene
Unanimité*

Devis informatique : Serveur

(Séance du 22/01/2015)

Le serveur qui équipe la Mairie ne bénéficiera plus à compter du 14 juillet 2015 d'une assistance sur le système d'exploitation de son serveur, qui est obsolète et donc ne pourra plus enregistrer les mises à jour nécessaires aux évolutions des logiciels administratifs. D'autre part, le serveur donne des signes de faiblesse. Il est donc nécessaire de pourvoir à son remplacement.

Devis de Nano Micro : 6 485,78 €

Il est demandé au Conseil :

- de se prononcer sur ce devis.
- d'autoriser le paiement avant vote du budget 2015.

Stephan BONNAFOUX s'étonne qu'on ne présente qu'un seul devis. Il lui est répondu :

- que Magnus nous avait fourni une proposition nettement plus chère qui n'est pas présentée au Conseil car la maintenance est à Toulouse
- qu'on a comparé les prix sur des sites et que le matériel proposé par Nano-Micro est bien placé.
- qu'on privilégie la relation avec Nano-Micro qui nous dépanne rapidement et efficacement, connaît Magnus et assure la maintenance du réseau de l'école.



*Vote : : Abstention : Stephan Bonnafox
Pour : Le reste du Conseil*

Location appartement Mairie caution (séance du 22/01/2015)

Les occupants de l'appartement de la Mairie nous ont signifié leur intention de résilier leur contrat de location. Nous n'avons pour l'instant qu'une demande, d'une personne, aide-soignante qui y habiterait avec ses deux enfants (2 filles scolarisées à l'école publique).

Elle perçoit l'APL qui nous sera versée directement

Il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire :

- à signer le nouveau contrat de location.
- à restituer la caution d'un montant de 434,00 € si l'état des lieux est satisfaisant.



Vote : Pour - Unanimité



Participation des communes au Budget Assainissement Collectif (séance du 22/01/2015)

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal Eau Assainissement Gave et Baïse demande la participation financière des treize communes adhérentes au service d'assainissement collectif et sollicite l'accord de chaque commune sur le montant de sa participation.

Le SIEA doit réaliser un programme pluriannuel de mise en conformité de son réseau de collecte et effectuer de nouvelles tranches dans les différentes communes.

Le coût de ces travaux est extrêmement élevé et les redevances payées par les usagers ne sont pas suffisantes pour équilibrer le budget du Syndicat (le coût moyen du service assainissement collectif pour les usagers est parmi les plus élevés du département : 2,53 € TTC/m³).

- Ce sont donc les collectivités qui doivent participer au budget du Syndicat.
- Participation pour l'année 2015 pour la Commune de Maslacq : 5 775.87 €



Vote : Pour—Unanimité

Lettre d'un administré (séance du 22/01/2015)



Lecture est faite au Conseil Municipal de la lettre d'une famille se plaignant du manque de discrétion que constitue le film sur Maslacq où apparaît leur maison et du comportement jugé intrusif du bénévole du CCAS qui a apporté les chocolats à un membre de la famille âgé.

- La commission information informe le Conseil Municipal que pour éviter d'alimenter une polémique, elle a suspendu la diffusion du film .
- Le Conseil fait toute confiance au bénévole du CCAS mis en cause.

Mail d'un administré (séance du 22/01/2015)

Lecture est donnée au Conseil Municipal du courriel envoyé par un administré se plaignant du dérangement que constitue le bruit répété de la collecte des ordures, du tri sélectif, de la balayeuse et des souffleurs.

- Le Conseil Municipal considère que l'on devrait plutôt se féliciter d'avoir accès à de tels services.





L'Agence Postale Communale

3 place de la poste
64 300 - MASLACQ
☎ 05 59 67 60 00
+33 (0) 5 59 67 60 00 (international)

Une Agence Postale Communale

C'est la formule choisie par la Commune en 2008 pour garantir la présence de la Poste sur notre territoire rural où elle était compromise.

Nous avons signé avec la Poste une convention de partenariat.

La commune

- Accueille l'agence dans ses locaux et en assure l'entretien
- Est l'employeur des agents qui gèrent l'agence.
- Fixe les horaires d'ouverture.

La Poste

- Verse une indemnité compensatrice forfaitaire de 996,00 €/mois à la commune.
- Est responsable de tous les dommages ou accidents liés à l'activité postale.
- Fournit tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'agence.
- Assure la formation des agents territoriaux chargés de la gestion de l'agence.

Le bureau d'Orthez assure la logistique nécessaire à la prestation de services, nos agents bénéficient de l'appui technique et du soutien de ce bureau.

Levées



| Jours | Heures |
|-----------------|---------------|
| Lundi | 12h00 |
| Mardi | 12h00 |
| Jeu | 12h00 |
| Vendredi | 12h00 |
| Samedi | 11h00 |

Une boîte aux lettres est située à l'extérieur de l'Agence, elle comporte :

- ◆ Un compartiment pour le département
- ◆ Un compartiment pour les autres destinations, elle est relevée régulièrement selon les horaires ci-dessus

Tarifs : Ils sont accessibles sur le site www.maslacq.fr dans la rubrique **SERVICES MUNICIPAUX / Services / Agence postale**



Deux agents administratifs

Katia HERNANDEZ et

Stéphanie BERGEZ

vous accueillent

tous les jours

du lundi au samedi.



Horaires d'ouverture

L'Agence est ouverte tous les matins sauf le mardi où elle ouverte de 17h00 à 18h30 pour permette aux personnes qui travaillent de trouver un créneau pour utiliser ses services

Quels services ?

| Jours | Heures |
|----------|---------------|
| Lundi | 9h00 - 12h00 |
| Mardi | 17h00 - 18h30 |
| Mercredi | 9h00 - 11h30 |
| Jendredi | 9h00 - 11h30 |
| Samedi | 9h00 - 12h00 |

Opérations Courrier et colis

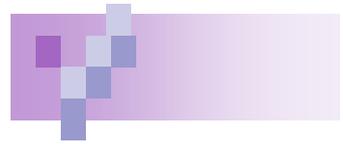
- ◆ Vente de timbres-poste à usage courant;
- ◆ Vente d'enveloppes « Prêt-à-Poster » et d'emballage Colissimo.
- ◆ Fourniture d'autres produits courrier/Colis sur commande.
- ◆ Dépôt des objets y compris recommandés (Hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée).
- ◆ Retrait des lettres et colis en instance (Hors Poste Restante, valeur déclarée).
- ◆ Services de proximité: Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

Opérations financières

- ◆ Retrait et versement d'espèces pour les titulaires de Comptes (CCP ou épargne,) (< 350,00 € par semaine et par compte).
- ◆ Émission et paiement de Mandats Cash (< 350,00 € par opération).
- ◆ Pour les opérations postales et financières plus spécifiques, vous disposez bien sûr de la présence du bureau de poste d'Orthez.

Nouveau —→ **Borne d'accès Internet**

- ◆ Une tablette permet d'accéder à vos comptes et aux services publics (voir article page16).



Novembre : repas des chasseurs

L'Association Communale de chasse a organisé son traditionnel repas (ouvert à tous) le samedi 15 novembre salle socioculturelle.

Les convives se sont régalés autour d'un menu simple :

- ✓ Garbure Béarnaise,
- ✓ Civet de sanglier,
- ✓ Grillades de chevreuil à la plancha,
- ✓ Pommes forestières
- ✓ Salade/Fromage de pays,
- ✓ Dessert.



Novembre : Décès de Maxime LEMORVAN »

La famille de Maxime ainsi que l'association "Les copains de Maxime" ont eu la douleur de perdre Maxime LEMORVAN pour qui ils se sont battus.

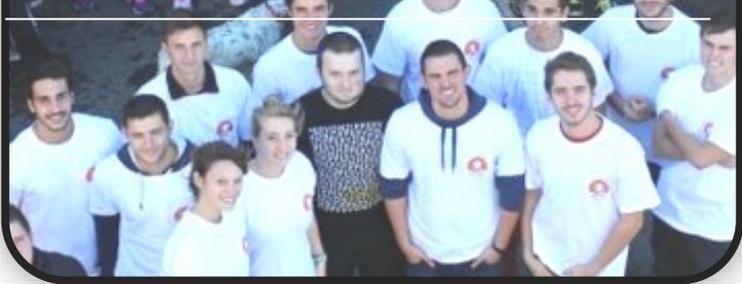
Malgré le chagrin, ils ont tenu sincèrement à tous vous remercier pour votre soutien.

Vos dons ont permis d'être présents auprès de Maxime, afin qu'il n'ait jamais eu à marcher seul.

Un hommage lui a été rendu le 21 novembre, à la salle socio-culturelle.

La commune renouvelle ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée et tient à féliciter l'association "les copains de Maxime" pour le soutien qui lui a été apporté dans le douloureux combat auquel il s'est trouvé confronté.

Maxime et ses amis le jour de la marche organisée pour lui
© Photo JC Vignasse



Orthez : Erasmus + lancé au collège Daniel Argote



© Photo F.M. pour Sud Ouest

Lundi 10 novembre, le collège Daniel Argote a lancé le programme Erasmus + «création de la ville du futur Eurotopia ». Lancé depuis deux ans par Aurore COUSTALAT professeur d'Anglais, le projet a été choisi, comme 38 autres français, par la Communauté Européenne en partenariat avec 4 établissements du Danemark, d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne. Le collège est le seul retenu sur le département.

Le projet concerne 260 personnes sur les cinq pays.

Les élèves vont travailler en classe sur plusieurs bases afin de porter leurs idées en avril 2015 en Allemagne, en novembre 2015 en Espagne, en mars 2016 en Italie, et pour "inaugurer la ville" en novembre 2017 au Danemark. Pierre BARRIÈRE, inspecteur d'Académie, a félicité les enseignants et invité les élèves à s'approprier le projet. Christine MARIETTE, Vice Présidente du Conseil Général a apporté le soutien du Conseil Général pour cet évènement unique d'échange entre les pays.



Novembre : Exposition centenaire 1914-18

L'association « Vie au village » a organisé pendant une semaine, une exposition à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale .

Le public venu nombreux a apprécié de voir les uniformes, les armes, les affiches. La richesse de cette rétrospective a été rendue possible grâce à la gentillesse du collectionneur Jean-Claude PASCUALINI que connaissait Henri CAMET-LASSALLE.



Photo Blog de Biron (La République)



Ecole publique (© Photo JC VIGNASSE)



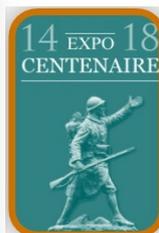
Ecole Jeanne d'Arc Photo Blog de Biron (La Rép)

Les élèves des écoles de Maslacq ont été conviés à l'exposition. Ils ont écouté Henri CAMET-LASSALLE, organisateur et responsable de cette exposition leur raconter les conditions terribles du déroulement de ce conflit. Ils ont été intéressés par les armes d'époque et les tenues militaires.

Les photos des vingt sept maslacquais, morts pour la France, mises à la disposition des organisateurs par André ARRIAU étaient là pour témoigner du fait que le Béarn comme toute la France a subi de lourdes pertes pendant ces quatre ans.

Un questionnaire leur a été remis par Andréa SOUBERCAZE, responsable à la bibliothèque municipale, et corrigé en fin de visite.

Cette exposition a permis d'attirer l'attention des jeunes sur les souffrances et les injustices générées par la guerre tant au niveau des troupes qu'au niveau de la population.





Novembre : AG de Pè de Gat

- Finances saines.
- **Cours d'occitan :**
 - ✓ Deux cours débutants, (4 nouveaux inscrits).
 - ✓ Confirmés (8 apprenants).
- **Partenariat avec image/imatge d'Orthez**
 - ✓ Visite de chaque exposition en occitan pour les adultes et les élèves de la calandreta .
- **Nouveautés**
 - ✓ Visite de l'exposition D. Balley en octobre pour les formateurs du
 - ✓ Visite de 2 œuvres de D. Balley dans 2 lieux publics : centre socio culturel et musée Jeanne d'Albret .



Archives Maslacq



Décembre : L'ESP récompensée

Jean-Michel LARQUE, Président du District de Football et son Vice Président Carlos AZEVEDO sont venus à Biron déposer devant le sapin de l'auberge ESCUDE un jeu de maillots offert pour récompenser l'excellent parcours réalisé en coupe de France durant l'été 2014.

En présence de joueurs seniors mais aussi d'enfants de l'école de foot masculine et féminine du club, le co-Président, Fabien BACQUE a remercié les représentants du district pour ce geste très apprécié.



Photo Blog de Biron (La République)

© Photo J.-C. Vignasse

Décembre : Illuminations



Vous êtes un certain nombre à avoir égayé les nuits de Maslacq pendant la période des fêtes de fin d'année en illuminant vos façades ou vos jardins.

Une mention particulière pour Jean et Lisou MINVIELLE (sur la route d'Orthez à la sortie de Maslacq) qui ont installé sur la façade de leur maison et les branches de leurs arbres, plusieurs centaines de petites ampoules multicolores qui conféraient un aspect féérique à leur habitation.

Lendresse : Cuisine passion

L'atelier «Cuisine passion», avec le chef cuisinier Jean-François LETARGA, se réunit tous les samedis, pour la fabrication d'un plat, salle de l'ancienne Mairie de LENDRESSE.

Cette section cuisine compte environ 52 adhérents avec 10 % d'hommes et des roulements de 8 à 10 personnes chaque semaine.



© Photo J.-C. Vignasse



Décembre AG de l'Amassade

L'Amassade, club des aînés était en Assemblée Générale annuelle le dimanche 7 décembre 2014 à la salle socioculturelle de Maslacq.

Après avoir souhaité la bienvenue, le Président René DASSAIN a remercié les Maires présents pour leurs subventions communales avant de faire observer une minute de silence en hommage aux adhérents décédés courant 2014.



Photo Blog de Biron (La République)

Madeleine LAFITTE a présenté le bilan des activités avant le bilan financier positif proposé par Gérald LACOURREGE, trésorier.

Pour 2015, les rendez-vous mensuels, les beignets, l'omelette, le repas du chevreuil seront reconduits, des voyages sur une demi-journée ou une journée seront étudiés en bureau.

Georges TROUILHET s'est félicité de la vitalité du club dont les activités sont bien organisées.

Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité, le Bureau restant inchangé.

Enfin, le bureau de l'Amassade a honoré Marie et Nicolas MALDONADO de Labastide Montréjeau pour leurs 50 ans de mariage.

Comme à l'accoutumée, un repas chez Maugouber a clôturé la journée.

Décembre AG des randonneurs

Une centaine d'adhérents ont assisté à l'AG annuelle des randonneurs le 11 décembre dernier.

Activité 2014

25 sorties ont été réalisées sur 32 programmées.

La participation moyenne par sortie a été de 50 adhérents.

Il y eut aussi un repas en juillet, une sortie nocturne aux lacs d'Ayous, un voyage dans les gorges de l'Aude et la randonnée entre Gave et coteaux à Balansun.

Projets 2015

Une ou deux sorties raquettes et peut-être deux de plus l'hiver, au Pays basque.

L'année sera divisée en deux périodes :

- ✓ L'une du 5 mars au 7 juillet.
- ✓ L'autre du 10 septembre au 10 décembre.

Bilan financier

Les comptes sont pratiquement équilibrés avec un déficit de 300,00 €.

Bureau

Sa composition reste inchangée avec Jeanine LASSAUBE comme Présidente.



© Photo J.-C. Vignasse



Photo blog des randonneurs



CCAS : Noël des enfants



Photo A. de LAPPARENT

Le Centre Communal d'Action Sociale a réuni l'après-midi du vendredi avant Noël, dans une joyeuse pagaille, une centaine d'enfants issus des deux écoles autour d'activités liées au cirque pour fêter Noël :

- ✓ Maquillage
- ✓ Jonglerie
- ✓ Diabolos
- ✓ Équilibre sur câble
- ✓ Équilibre sur boule
- ✓ Maniement de foulards
- ✓ Assiettes chinoises
- ✓ Bâtons du diable
- ✓ Gogocycle...



Après ces activités récréatives, les petits convives ont pu rencontrer le père Noël et profiter d'un plantureux goûter avec croissants, chocolatinnes, jus d'orange, chocolat chaud et bonbons. Le temps est très vite passé et après cet épisode récréatif en toute liberté, il a fallu reprendre le chemin des écoles en rang par deux, la tête pleine de souvenirs.

CCAS: Noël des aînés



© Photos J.C.Vignasse

Un moment agréable à la salle socioculturelle pour les plus de 70 ans qui avaient accepté l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale. Une soixantaine de personnes ont partagé ce moment convivial dans le cadre des fêtes de Noël.

Monsieur le Maire après avoir accueilli les participants, a présenté la composition du nouveau CCAS qu'il préside, à la suite des élections municipales du printemps dernier :



Conseil Municipal
Jacqueline MINJOU
Alain de LAPPARENT
Thérèse LAFFARGUE
Julien ESCOS
Nicole LASSERRE
Christelle LARCHER

Hors Conseil
Edmond LAFON BLON
Suzanne CORNILLE
René MINVIELLE
Jean Claude VIGNASSE
Monique CHARLES
Annick LALANNE

Il a rappelé que le CCAS de Maslacq qui vient d'obtenir un nouvel agrément pour 5 ans se donne pour mission prioritaire de faciliter le maintien à domicile, et de permettre aux personnes âgées de rompre avec l'isolement.

Le repas cuisiné par la famille QUENOT pour l'occasion :

- ✓ Potage de légumes,
- ✓ Pintade rôtie assortie de tomates, haricots verts et pommes de terre sautées,
- ✓ Fromage,
- ✓ Café gourmand.

a été apprécié au point de susciter des applaudissements.



Novembre : Succès du vide grenier de l'école publique



© Photos J.S. (Pour Sud Ouest)

Le vide grenier organisé par les parents d'élèves de l'école Publique de Maslacq pour permettre aux enfants de participer à moindre coût aux sorties pédagogiques a tenu toutes ses promesses.

Avec plus de 80 exposants qui ont investi la salle socio-culturelle et l'allée du stade, Pierre BORDENAVE, Président de l'association des parents pouvait se réjouir du succès d'un vide grenier dans un site idéal pour ce type de manifestation.

Nous sommes Charlie et Charlie reste Charlie



© Photo (C.M.)

Les survivants du massacre ont eu le courage de sortir une édition, le mercredi suivant où ils ont fait la démonstration que l'esprit de Charlie n'a pas été affecté par le drame.

Plus de 7 000 personnes ont convergé dimanche 10 janvier vers le kiosque du jardin public d'Orthez pour défendre les valeurs républicaines et la liberté d'expression.

A Pau ils étaient entre 30 et 35 000.

Ces rassemblements ont frappé par leur ampleur et leur dignité.



Maria RODRIGO (CCAS) à l'honneur

Monsieur le Maire a profité de la cérémonie des vœux pour honorer Maria RODRIGO partie à la retraite au mois de juillet.

Il a rappelé que c'est grâce à Gérard LALANNE, ancien Maire de SARPOURENX que Maria avait été recrutée en 2006.

Il lui a dit combien le CCAS avait apprécié son dévouement et sa discrétion.

Entourée de ses collègues du CCAS, Maria très émue s'est vu remettre un bouquet de fleurs et la médaille de Maslacq sous les applaudissements.





Une borne interactive à la poste

Comme plus de 800 agences postales en France, celle de Maslacq est équipée d'une borne tactile numérique. Mise à la disposition de la clientèle, elle remplace l'ordinateur que nous avons abandonné du fait de problèmes techniques. Elle permet d'accéder aux services en ligne de La Poste, mais aussi aux services publics (sécurité sociale, pôle emploi, allocations etc...).

Une fois connecté, tout le monde peut désormais s'informer sur un produit ou un service, consulter ou gérer ses comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller, ouvrir une ligne, gérer son offre, ou même renouveler son mobile.

L'outil donne aussi accès à toute l'information sur les services publics, pour effectuer ses démarches administratives et les suivre en ligne.

Très intuitive, cette tablette permet aux clients, qui n'ont pas accès aux outils numériques de communication ou à Internet, de réaliser facilement des opérations de la vie courante. .



Photo A. de Lapparent

Une pelouse sur l'ancien boulo-drome



Photo A. de Lapparent

En face de l'hôtel Maugouber, nous avons convenu avec la Communauté de Communes de Lacq-Orthez de semer une pelouse sur l'emplacement de l'ancien boulo-drome .

Un pas japonais est envisagé pour permettre aux piétons de rejoindre le parking du fronton sans danger.

Remise en état de l'abribus route d'Orthez

L'abribus situé au carrefour de la route d'Orthez et du cami de las campanhas, sévèrement endommagé par un accident a été remis en état et va pouvoir reprendre son service.

Photo A. de Lapparent





Controverses sur un élargissement de la Communauté de Communes

La pression du Préfet

La fusion des quatre intercommunalités Lacq-Orthez Salies, Sauveterre et Navarrenx en une seule, dans le cadre de la réforme territoriale, est défendue par le Préfet à qui l'Etat a donné pour mission de simplifier la carte intercommunale des Pyrénées-Atlantiques, encore trop morcelée (une trentaine d'intercommunalités).



Photo site de la Préfecture



© Photo F.M.

Un vote de la CCLO contre une nouvelle fusion précipitée

Les élus du Conseil Communautaire de Lacq-Orthez (CCLO) ont voté fin novembre, à Mourenx, un avis de principe contre la fusion avec ses voisins de Salies, Sauveterre et Navarrenx. Le Président Cassiau Haurie considère que la CCLO a besoin d'une pause avant d'envisager un nouvel élargissement.

Il juge par ailleurs que la création d'un « mastodonte » de 114 communes et 75 000 habitants n'est pas une urgence face au projet de suppression des Conseils généraux.

Les suffrages ont été très partagés :

- ✓ 54 votes contre la fusion,
- ✓ 47 abstentions,
- ✓ 1 vote pour.

Le Président de la Communauté de Communes de Lacq Orthez, Jacques Cassiau-Haurie justifie ce vote par le besoin de digérer déjà la fusion entre Lacq et Orthez, intervenue début 2014.

Vives critiques de David Habib

Au lendemain de ce vote, David Habib est sorti de son silence sur les affaires de la CCLO. Il s'est étonné que « l'exécutif socialiste de la CCLO ne s'implique pas avec plus d'enthousiasme dans la réforme territoriale voulue par le gouvernement de Manuel Valls. »

Il a ensuite rappelé l'ambition qui était la sienne lorsqu'il a initié les dernières fusions (qui ont porté la Communauté de Communes de 16 à 61 Communes) :

- Créer un pôle de développement capable de rivaliser avec les agglomérations de Bayonne et de Pau .

Lors de ses vœux à Arthez de Béarn, il est revenu sur le sujet et il a vivement critiqué « les mauvais choix, la peur de l'ouverture, le manque d'ambition, d'unité, de solidarité, les querelles politiques inopportunes, l'absence de débats de fond et de vision pour l'avenir ».

Après les élections départementales, il faudra sérieusement se pencher sur l'avenir de l'intercommunalité, pour le bien de tout notre territoire. » a-t-il conclu.



© Photo L.T.



La pose de radars pédagogiques a commencé

A la suite du travail réalisé en collaboration avec la Communauté de Lacq-Orthez et le Département, la pose de radars pédagogiques a été décidée.

Le premier est en place route d'Argagnon tout de suite après le carrefour avec la route qui mène à Sarpourenx quartier Larue, dans la partie limitée à 70 Km/h.

La Commission bâtiments communaux, voirie, environnement, cadre de vie continue sa réflexion pour améliorer la sécurité dans le village.



A l'entrée de Maslacq route de Lagor, le tronçon qui va du bas de la côte jusqu'au pont du Géü autrefois limité à 70 Km/h, l'est maintenant à 50 Km/h.



Maslacq : Disponibilité des salles sur Internet

Vous envisagez de demander la salle du Rez de Chaussée de Ménat ou la salle socioculturelle pour y organiser une réunion, une manifestation ou une fête familiale .

Dorénavant, vous pouvez consulter leur disponibilité sur le site Internet www.maslacq.fr

Cliquez sur :

**Services puis
Equipements puis
Le nom de la salle**

Vous avez alors accès à :

- une description de la salle,
- aux tarifs ,
- un tableau qui vous permet de savoir les jours où elle est occupée.

Nous espérons que ce service vous sera utile

L'accès de la Mairie sécurisé

La mise en place d'un plan incliné pour les personnes à mobilité réduite avait créé un risque de chute à la sortie de la salle d'attente.

Il y a été remédié par la pose d'une rampe en fer forgé qui a été récemment installée, rendant plus sûr l'accès au secrétariat.





Les vœux Républicains de Georges Trouilhét



Vendredi 23 janvier, Georges TROUILHET avait réuni autour de lui, le personnel municipal, et les responsables des associations.

Une quarantaine de personnes avait répondu à son invitation. David HABIB, député, qui présidait l'Assemblée Nationale s'est excusé, Monsieur CASSIAU HAURIE Président de la CCLLO, indisponible était représenté par Nadia GRAMMONTIN.

Il a donné à cette cérémonie une tonalité particulière du fait des événements tragiques qui ont récemment endeuillé la France. Il s'est félicité de la réaction du peuple français : "Par son silence la France a répondu qu'elle ne voulait pas la violence, elle a répondu qu'elle voulait rester libre, tolérante et fraternelle".



Rappelant le socle de nos principes républicains, il a enfin souhaité aux maslacquais une année sous le signe de la Paix, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

- Il a ensuite
- ⇒ Salué l'énergie des bénévoles qui animent à travers les associations la vie du village?
 - ⇒ Félicité les enseignants dont le rôle est primordial,
 - ⇒ Remercié le personnel communal sur qui il peut s'appuyer au quotidien,
 - ⇒ Complimenté les membres du CCAS pour leur disponibilité et leur bonne humeur,
 - ⇒ Souligné la difficulté des élus locaux pour réaliser des projets du fait des réductions drastiques des dotations d'Etat et l'accroissement régulier des charges avec en particulier le poids des mises aux normes,
 - ⇒ Affirmé la volonté du Conseil Municipal de continuer à moderniser les équipements communaux malgré ce contexte,
 - ⇒ Énuméré les projets en cours :
 - ✓ Cantine de l'école publique (prévue pour la rentrée prochaine),
 - ✓ Parking à l'école publique facilitant le dépôt des enfants,
 - ✓ Éclairage public de trois quartiers qui en sont encore démunies (demandé à la CCLLO),
 - ✓ Amélioration de la distribution d'eau potable,
 - ✓ Poursuite de l'assainissement (avec une pause en 2015),
 - ✓ Aire de jeu pour les enfants (située à l'école publique mais accessible à tous les enfants grâce à un système de double accès),
 - ✓ Régulation de la vitesse (avec la mise en place de radars pédagogiques),
 - ✓ Amélioration de la cuisine de la salle socio culturelle.

Une haie chemin de la tour

Une haie a été plantée en bordure du stade chemin de la tour, au carrefour avec la rue du parc, pour remplacer les barrières en bois qui s'étaient dégradées au fil du temps.

Cette limite végétale est plus esthétique.





Vœux de Jacques Cassiau-Haurie



© Photo CCLO

Ce 5 janvier, c'est, entouré de ses Vice-Présidents, que Jacques Cassiau-Haurie, Président de la CCLO, a tenu à réunir à l'Hôtel de la Communauté de Communes, à Mourenx, les entreprises, associations et élus du territoire de Lacq-Orthez.

Au cours de ses vœux, Jacques Cassiau-Haurie est revenu sur le chemin parcouru depuis la fusion de la CCL et de la CCO, début 2014, et sur les nombreux projets en cours et à venir en 2015. En effet, ce mois de janvier est marqué par la prise de trois nouvelles compétences pour la Communauté de Communes :

- Les espaces verts,
- La propreté urbaine
- L'éclairage public.

Autre nouveauté de taille pour l'ensemble des administrés : l'harmonisation des modes de collectes avec

- Un ramassage en porte-à-porte,
- Deux bacs (pour les ordures ménagères et le tri sélectif).
- Collecte du verre en apport volontaire avec un ratio d'une colonne pour 250 habitants.

Quant au domaine de la petite enfance, en ce début d'année :

- Ouverture de 30 nouvelles places réparties sur les nouvelles crèches de Baigts-de-Béarn et de Sault-de-Navailles.

2015 verra aussi l'élaboration d'un nouveau programme local de l'habitat (PLH) pour répondre à l'attractivité de notre territoire.

Enfin, la CCLO poursuivra ses nombreuses actions en faveur du développement économique, de la recherche et du développement.

- Deux millions d'euros sont consacrés par la CCLO, le Conseil Général et l'abondement du Bureau de Développement Économique Adour pour aider les entreprises du bassin, porteuses de projets de développement, sous forme de prêts sans intérêt.
- L'offre de terrains à vocation économique pour l'implantation de nouvelles activités, vient de s'agrandir de 20 hectares avec la commercialisation des terrains de la zone Eurolacq 2.



Photo DM
(Pour la république)



Vœux de David Habib au canton de Lagor



© Photos J.C. Vignasse

Georges TROUILHET a accueilli avec beaucoup de plaisir David HABIB, député de la troisième circonscription et son suppléant David DUIZIDOU qui lui ont fait l'amitié de présenter leurs vœux au canton de Lagor à la salle socioculturelle. Il a ensuite proposé une minute de silence en hommage aux dessinateurs et aux policiers assassinés la veille à Paris.

David Habib a pris la parole :

Préserver les valeurs républicaines

Il a tout d'abord évoqué la tragédie qui venait de secouer le pays, affirmant haut et fort que le premier défi était de se battre avec détermination pour préserver les valeurs républicaines.

« Nous devons lutter pour la laïcité et le respect des droits de chacun, garants de notre liberté. »

Un attachement au canton de Lagor

C'est avec émotion que David HABIB a souligné son attachement au canton de Lagor qui est à l'origine de sa carrière politique. S'adressant au Maire, il a fait part de sa sincère affection pour Maslacq. « Je suis ici chez moi » a-t-il affirmé en rappelant qu'à l'âge de 23 ans, c'est Henri Galos, beau-père du Maire, qui l'a aidé à se lancer dans la politique.

Une année 2015 difficile

Il a évoqué la situation économique difficile avec une persistance du chômage en particulier des jeunes et des seniors. Il a regretté que la France qui a des atouts ait des difficultés à s'adapter aux nouvelles données de l'économie mondiale. Le monde change et nos manières de penser n'évoluent pas au même rythme. "Nous sommes en crise vraisemblablement durable, et pas seulement économique".

« Seule, une lutte efficace contre le chômage peut redonner espoir à nos concitoyens ; l'unité et l'intelligence doivent nous guider pour travailler avec tous les acteurs économiques et sociaux, élus, représentants syndicaux, chefs d'entreprise. » Il évoqua les inquiétudes qui apparaissent aujourd'hui sur le complexe industriel de Lacq, demandant à chacun de faire preuve de volontarisme pour consolider ce bassin d'emploi.

Une réforme territoriale en cours

2015 sera l'année de la réforme territoriale avec la disparition du canton de Lagor, le changement du contour de la Région et deux élections (les départementales en mars et les régionales en décembre) qui vont concrétiser ces modifications.

Une présence active sur notre zone

Il a rassuré l'assistance sur sa volonté et sa capacité de rester présent dans le secteur malgré ses nouvelles responsabilités à l'Assemblée Nationale, et annoncé l'ouverture de deux permanences (à Orthez et à Mourenx).

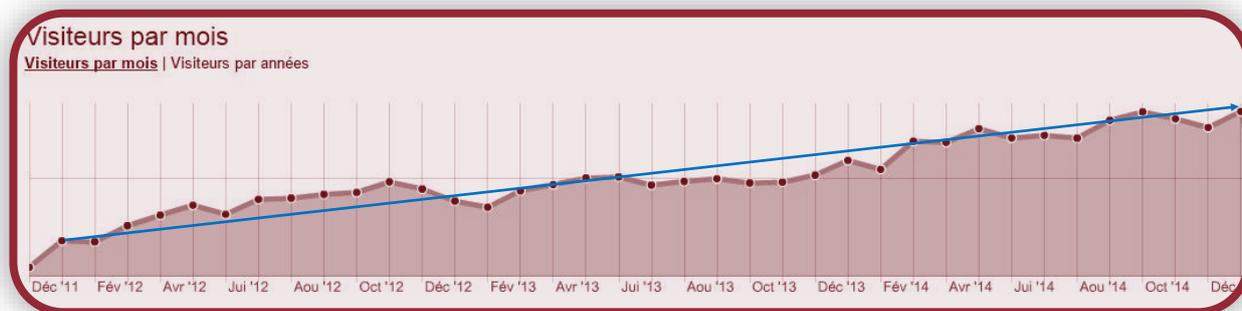


Maslacq.fr : Le site internet de la commune

Depuis décembre 2011 où le nouveau site a été créé, vous êtes de plus en plus nombreux à le consulter régulièrement.

Entre 2012 et 2014, nous avons plus que doublé le nombre de visiteurs/an, passant de 32 962 à 67 955. La progression comme le montre le graphique ci-dessous, est lente et régulière.

En janvier 2015, nous avons atteint 6650 visiteurs pour 31 000 pages lues dans le mois.



Le saviez-vous ? : L'Agenda

L'agenda qui figure en page d'accueil est destiné à vous permettre de découvrir un événement qui est inscrit à une date déterminée ou pendant une période déterminée.

AGENDA

Février 2015

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

Février 2015

- 11-02 : Maslacq => Coupures d'eau
- 11-02 : CCLLO => Conférence énergie agriculture
- 15-01 : Maslacq => Les menus de la cantine école publique janvier-février
- 22-10 : Maslacq => Congés et horaires d'hiver de la petite épicerie

♦ En approchant votre curseur d'une case de l'agenda, vous visualisez les titres des événements du jour sous forme d'une liste écrite en blanc sur fonds bordeaux.

♦ En cliquant sur la case de l'agenda, du jour choisi, ces infos s'affichent avec l'image d'accompagnement et le texte de présentation

Agenda du 11 Février 2015

11-02 : MASLACQ => COUPURES D'EAU
Le service de distribution sera interrompu à partir de 8h30 ...

11-02 : CCLLO => CONFÉRENCE ÉNERGIE AGRICULTURE
La CCLLO organise mercredi 11 février, de 14h00 à 17h00 Hôtel de la CCLLO à Mourenx, une conférence sur le thème de l'énergie et de l'agriculture. ...

15-01 : MASLACQ => LES MENUS DE LA CANTINE ÉCOLE PUBLIQUE JANVIER-FÉVRIER
Les menus de la cantine scolaire de l'école publique pour janvier et février sont accessibles sur le site en cliquant sur ce message ...

22-10 : MASLACQ => CONGÉS ET HORAIRES D'HIVER DE LA PETITE ÉPICERIE
La petite épicerie sera fermée du 25 octobre au 3 novembre pour congés. Elle adoptera ensuite jusqu'au 7 avril ses horaires d'hiver que vous pouvez consulter

♦ En cliquant sur le titre de l'article, vous l'ouvrez et pouvez le consulter

Les actualités de Maslacq.fr

15-01 : Maslacq => Les menus de la cantine école publique janvier-février

Restoration scolaire

Les menus de la cantine scolaire de l'école publique pour janvier et février sont téléchargeables sur le site, en cliquant ci-dessous

➤ [Menus janvier février](#)



La collecte des déchets change le 1^{er} avril 2015

◆ Collecte des ordures ménagères

Sur l'ensemble du territoire de la CCLO, les ordures ménagères seront collectées en **bacs roulants à couvercle vert une fois par semaine**, toute l'année.

Pour des raisons d'hygiène, les déchets doivent être déposés en sacs (et non en vrac) dans le bac roulant.

Après avoir trié vos déchets, le volume des ordures ménagères se réduira considérablement. Seuls seront déposés dans le bac les déchets non recyclables.

◆ Collecte des déchets recyclables

Tous les emballages ménagers **sauf le verre** seront collectés en **bacs roulants à couvercle jaune une semaine sur deux**, toute l'année : (semaine paire ou impaire).

Ils devront être déposés en vrac (et non en sacs) dans le bac (les sacs perturbent le tri).

Sont recyclés :

- ◆ Les bouteilles et flacons en plastique : Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile, flacons de produits d'hygiène et ménagers, cubitainers...
- ◆ Les emballages métalliques : Boîtes de conserves, canettes, bidons de sirop, barquettes en aluminium...
- ◆ Les papiers journaux, magazines, catalogues, prospectus, enveloppes, livres, annuaires...
- ◆ Les briques alimentaires et petits cartons : boîtes d'emballages et suremballages en carton...

A jeter avec les ordures ménagères : Boîtes, barquettes, pots, sacs et suremballages en plastique, barquettes en polystyrène, emballages non vidés.

◆ Collecte des bouteilles et bocaux en verre

Les emballages en verre ne seront plus collectés au porte à porte, ils devront être déposés en apport volontaire dans 3 colonnes spécifiques réparties dans la Commune (une à l'entrée du stade, une en bordure du parking de l'église, et une à la déchetterie)

Attention :

- ◆ Le verre stocké avec les autres emballages ménagers rend le recyclage impossible et nuit à la sécurité du personnel du tri. Soyez vigilant !
- ◆ Les dépôts aux abords des colonnes sont formellement interdits. Si la colonne est saturée, utilisez-en une autre et prévenez la Mairie. Merci de respecter ces équipements publics à votre disposition.



◆ Distribution des équipements et information

Les distributions de bacs aux foyers non équipés (ou partiellement équipés) seront effectuées au cours de permanences organisées dans les communes. Quelques jours avant la distribution, un courrier sera envoyé à tous les habitants pour leur préciser les jours, les horaires et le lieu des permanences.

A cette occasion, des documents seront remis aux usagers afin de leur indiquer les jours de collecte des bacs ainsi que les consignes de tri.

A ce moment -là, le site internet de Maslacq sera mis à jour et vous y trouverez en complément les modalités de collecte des déchets médicaux, des déchets végétaux et des encombrants.



Vie associative

Agenda des manifestations

Janvier Septembre 2015

Janvier

- 18 : Parents école privée
- ✓ Vente de gâteaux au porte à porte.



Mai

- Amassade
- ✓ *Sortie de printemps.* (à définir)
- 9-10 : Etoile sportive
- ✓ *Repas fin de saison*
Salle socio
- Boule maslacquaise
- ✓ *Tournoi* (date à définir)



Février

- 17 Amassade
- ✓ *Beignets*
Salle socio

- Boule maslacquaise
- ✓ *Tournoi* (date à préciser)

- 1° : APE école publique

✓ *Loto 12 parties*
Salle socio à 15h00

- 10 : Amassade
- ✓ *Repas du chevreuil*
Salle socio 12h30

- 14 : Copains du bord
- ✓ *Ouverture du lac*

- 14 : APEL (Jeanne d'Arc)
- ✓ *Soirée à thème*
Salle socio

Mars



- 7 : Amassade
- ✓ *Omelette pascale*
Salle socio.

- 12 : Association d'éducation populaire
- ✓ *Kermesse Inter-paroissiale*
Salle socio.

- Vie au village
- ✓ *18-19 Maslacq en peinture*
- ✓ *25 à 30 Expo de printemps*
Salle Ménat.

- 26 : Parents école publique
- ✓ *Manifestation à préciser*
Salle socio .

Avril



- 07 : APEL (Jeanne d'Arc)
- ✓ *Fête de l'école*
Salle socio

- 12 : Amassade
- ✓ *Voyage Soule, Montory*
Toute la journée

- 13-14 : OCCE
(école publique)
- ✓ *Kermesse de l'école publique*
Salle socio

- 19-20 : Pelotari
- ✓ *Finale du tournoi*
Trinquet

- 19-20-21 : Comité des Fêtes
- ✓ *Fête patronale*

- 20 : Copains du Bord
- ✓ *Concours de pêche*
Lac de la Plaine

- 22 : Ecole de musique
- ✓ *Audition*
Salle socio

Juin



Septembre

- 12 : Copains du bord
- ✓ *Journée adhérents*
Lac de la Plaine

